Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_208_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT-CINQ NOVEMBRE, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 19 novembre 2025

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Josyane BERTIN, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Didier DEVRAND (*Suppléant de Renaud LE BERRE, absent*), Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Fabienne TASSEL, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Nathalie BOUZID donne pouvoir à David BURLOT,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Laurence URVOY donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Yvon BERHAULT, Denis BERTRAND, Pierre-Alexis BLEVIN, Jérémy BOULARD, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Alain GOUEZIN, Jean-Luc GOUYETTE, Philippe HERCOUËT, Josianne JEGU, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Christelle LEVY-ROBERT, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Thierry ROYER.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Délibération n°2025-208

Membres en exercice : 69 Présents : 47 Absents : 22 Pouvoirs : 6

AFFAIRES GENERALES
COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_208_DELIB-DE

compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors des séances du

- 7 octobre 2025 :
  - **Procès-verbal du Bureau communautaire**
    - Délibération n°2025-159 – Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 16 septembre 2025.
  - **Finances et comptabilité**
    - Délibération n°2025-160 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°172427 d'un montant de 1 032 282 € (soit 516 141 €) souscrit par la SA HLM « BSB-Les Foyers » auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 8 logements locatifs sociaux à Erquy.
    - Délibération n°2025-161 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°176625 d'un montant de 961 809 € (soit 480 904,50 €) souscrit par la SA HLM « La Rance » auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de l'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs sociaux à Erquy.
  - **Ressources humaines**
    - Délibération n°2025-162 – Conventions de mise à disposition de personnel.
  - **Domanialité**
    - Délibération n°2025-163 – Cession de la parcelle ZD 352 (713 m²), située 15 rue des Portes à La Bouillie au bénéfice de la SCI CVBHD, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 25 € HT/m², soit 17 825 € HT en vue de l'implantation d'un bâtiment de 256 m².
- 4 novembre 2025 :
  - **Procès-verbal du Bureau communautaire**
    - Délibération n°2025-183 – Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 7 octobre 2025
  - **Finances et comptabilité**
    - Délibération n°2025-184 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 199 085 € (*soit 99 542,50 €*) souscrit par la SA HLM « COOPALIS » auprès d'ARKEA BANQUE, en vue de la réalisation d'un logement locatif social à Plénée-Jugon.
    - Délibération n°2025-185 – Octroi de la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50% pour le remboursement du prêt n°178294 d'un montant de 533 688 € (*soit 266 844 €*) souscrit par l'OPH « NEOTOA » auprès de la Caisse des dépôts et consignations, en vue de l'acquisition en VEFA de 4 logements locatifs sociaux à Eréac.
    - Délibérations n°2025-187 à 2025-205 – Attribution aux communes d'une enveloppe de fonds de concours pour la période 2025-2027 :
      - Coëtmieux : 45 179 € *(réhabilitation et rénovation de la salle communale)*
      - Erquy : 38 994 € *(rénovation et extension du cinéma municipal)*
      - Hénanbihen : 7 380 € *(remplacement de la structure de jeux pour enfants de l'école Andrée Chédid)*
      - Hénansal : 26 587 € *(réhabilitation de la maison dite « Route des Caps » en restaurant et logement)*
      - Lamballe-Armor : 198 725 € *(schéma directeur cyclable – Aménagements routiers)*

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-200069391-20251125-2025_208_DELIB-DE

- Lanrelas : 16 887 € *(voirie et éclairage public du Lotissement des Iris)*
- Plestan : 33 883 € *(conception et aménagement de liaisons douces périurbaines)*
- Pléneuf-Val-André : 38 577 € *(construction d'une maison destinée aux assistant/es maternel/es)*
- Quintenic : 8 488 € *(maintien du dernier commerce – réhabilitation du bar-épicerie en bar-restaurant)*
- Rouillac : 8 206 € *(aménagement du bourg)*
- Saint-Denoual : 10 890 € *(étude sur l'aménagement et la sécurisation de la RD 768 en agglomération)*
- Sévignac : 20 232 € *(aménagement d'un terrain de tennis)*
- Saint-Glen : 18 141 € *(agrandissement de l'atelier municipal)*
- Tramain : 19 523 € *(programme de voirie 2023)*
- Trébry : 18 688 € *(programme de voirie 2025-2026)*
- Trédias : 12 899 € *(changement des abat-sons du clocher de l'église)*
- La Bouillie : 22 000 € *(réfection des routes de La Bastille et de Pilodie)*
- La Bouillie : 1 205 € *(achat d'une armoire froide)*
- Moncontour : 7 000 € *(rénovation du bâtiment 16 place de Penthièvre)*
- Moncontour : 9 938 € *(rénovation de la toiture de la mairie)*

Montant attribué : 563 422 €.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

9 DEC. 2025

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER